

THE SMART MONEY IS ON



**GARANTIE LIMITÉE
DU FABRICANT**

GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT

GARANTIE LIMITÉE

Garantie limitée du fabricant sur Double Coin radial hors route 1er janvier 2014

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE

Vous pouvez bénéficier des avantages de cette garantie si vous répondez à tous les critères suivants :

- Vous êtes le propriétaire ou l'agent autorisé du propriétaire de pneus neufs Double Coin OTR radial.
- Vos pneus Double Coin OTR radial ne portent pas la marque « NA » (non ajustable).
- Vos pneus Double Coin OTR radial ont été utilisés uniquement sur l'équipement sur lequel ils ont été installés à l'origine, conformément aux recommandations du fabricant de l'équipement ou de Double Coin. Vos pneus ont été achetés le 1er janvier 2006 ou plus tard.

CE QUI EST COUVERT PAR CETTE GARANTIE ET POUR COMBIEN DE TEMPS

REMPLACEMENT DES PNEUS AU PRORATA

Les pneus Double Coin OTR radial couverts par cette garantie qui deviennent inutilisables en raison d'un défaut de fabrication ou de matériau pendant la durée de vie de la bande de roulement utilisable originale seront remboursés au propriétaire sur une base calculée au prorata. La durée de vie de la bande de roulement utilisable d'origine est définie par l'usure de la bande de roulement du pneu jusqu'à 10 % de la profondeur de sculpture d'origine, moment auquel le pneu est considéré comme étant complètement usé.

- Le pneu Double Coin défectueux doit être remplacé par un pneu Double Coin neuf comparable par un détaillant autorisé de pneus Double Coin OTR radial.
- Les pneus imparfaits, non réglables (estampillés sur le pneu), rechapés ou dangereux pour la route sont expressément exclus.

COMMENT CALCULER LE MONTANT AU PRORATA

Le prix de remplacement sera calculé en multipliant «prix d'ajustement prédéterminés» actuel du Double Coin ou le prix de vente courant annoncé à l'endroit de l'ajustement (le plus bas des deux) par le pourcentage de la bande de roulement d'origine utilisable qui a été usée au moment de l'ajustement. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour le calcul du crédit au prorata. Vous payez les frais de montage et les autres taxes et frais applicables pour le pneu neuf de remplacement Double Coin comparable.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE

Usure irrégulière ou dommages aux pneus dus à :

- Dangers routiers (y compris crevaisons, coupures, accrocs, ruptures, etc.)
- Épave, collision ou incendie.
- Gonflage, surcharge, rotation à grande vitesse, mauvaise application, mauvaise utilisation, négligence, course, dommages à la chaîne ou montage ou démontage incorrect.
- État mécanique de l'équipement.

- Les pneus présentant des fissures dues aux intempéries ne sont pas couverts.
- Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux États-Unis, Mexique, et au Canada et tout pneu utilisé ou équipé sur un équipement enregistré ou utilisé à l'extérieur des États-Unis, Mexique, et du Canada n'est pas couvert par cette garantie.
- Pneu portant la marque ou la mention « Non ajustable » (N/A) ou « Défectueux » (Blem), ou ayant été ajustés préalablement.

Défaillance, dommage ou usure irrégulière due à :

- Accident ou vandalisme
- État mécanique de l'équipement
- Mauvaise application du pneu
- Modification du pneu ou ajout de matières étrangères ou transfert d'un équipement de machine à un autre
- Perte de temps ou d'utilisation, désagrément, ou tout dommage accessoire ou conséquent
- Matériau ajouté à un pneu après avoir quitté une usine produisant des pneus Double Coin : (exemple : produits de remplissage, de scellement ou d'équilibrage de pneus). Si la matière ajoutée est la cause de la mise hors service du pneu, le pneu ne sera pas ajusté.
- Perte de temps, inconvénients, perte d'utilisation de l'équipement, dommages incidents ou conséquents.

VOS DROITS LÉGAUX

Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que la limitation ou les exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Aucun représentant ou concessionnaire n'a le pouvoir de faire une représentation, une promesse ou un accord au nom de Double Coin, sauf tel qu'indiqué dans le présent document.

Tout pneu, aussi bien construit soit-il, peut tomber en panne en service ou devenir inutilisable en raison de conditions indépendantes de la volonté du fabricant.

Cette garantie ne constitue en aucun cas une déclaration selon laquelle une défaillance d'un pneu ne peut pas se produire.

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un état à l'autre.

Cette garantie limitée n'est applicable qu'aux États-Unis, Mexique, et du Canada.

POUR OBTENIR UN AJUSTEMENT

- Pour que le pneu soit ajusté, vous devez le présenter à un concessionnaire de pneus Double Coin OTR radial. (Veuillez consulter votre annuaire téléphonique pour connaître les emplacements ou visitez notre localisateur de concessionnaires sur notre site Web à www.DoubleCoinTires.com).
- Vous devez payer les taxes, les frais ou tout autre service supplémentaire que vous commandez au moment de l'ajustement.

- Aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être soumise sur un formulaire de réclamation de pneus Double Coin (fourni par le marchand de pneus Double Coin), dûment rempli et signé par vous, le propriétaire du pneu présenté pour ajustement, ou votre agent autorisé.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU DES RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE

- Communiquez d'abord avec le détaillant autorisé de pneus Double Coin OTR radial le plus près de chez vous.
- Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire :
 - Visitez notre site Web à l'adresse suivante : www.doublecointires.com
 - Envoyez un courriel au Département des relations avec la clientèle de Double Coin à l'adresse suivante : info@doublecointires.com ou
 - Écrivez à :
Double Coin Customer Assistance Service
Department
406 E. Huntington Drive, Suite 200
Monrovia, CA 91016

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

Des blessures graves ou des dommages matériels peuvent en résulter :

- LA DÉFAILLANCE D'UN PNEU EN RAISON D'UN SOUS-GONFLAGE/SURCHARGE.
- DÉFAILLANCE D'UN PNEU DUE À UNE VITESSE EXCESSIVEMENT ÉLEVÉE.
- EXPLOSION DE L'ENSEMBLE PNEU/JANTE DUE À UN MONTAGE INCORRECT. Seules des personnes spécialement formées doivent monter les pneus.
- DÉFAILLANCE DE MONTER DES PNEUS RADIAUX SUR DES JANTES APPROUVÉES
- DÉFAUT DE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT LES ASSEMBLAGES SIMPLES OU DOUBLES AVANT LE DÉMONTAGE.
- PERCEMENT DES PNEUS. Sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc., ne pas faire patiner les pneus. Des blessures corporelles et des dommages graves peuvent résulter d'un patinage excessif de la roue, y compris la désintégration des pneus ou la défaillance de l'essieu.

DOUBLE COIN

406 E. Huntington Drive, Suite 200
Monrovia, CA 91016
1-888-226-5250
www.DoubleCoinTires.com

LE MONTANT DU CRÉDIT ACCORDÉ AU CLIENT POUR LE TRAVAIL ET LES CONDITIONS MATÉRIELLES

ÂGE DU PNEU	POURCENTAGE DE LA PROFONDEUR DE SCULPTURE D'ORIGINE RESTANTE							
	81% À 100%	71% À 80%	61% À 70%	51% À 60%	41% À 50%	31% À 40%	21% À 30%	0% À 20%
Moins de 180 jours	% Actuel	70%	60%	50%	40%	30%	20%	0%
180 jours à 1 an	80%	70%	60%	50%	40%	30%	10%	0%
Moins de deux ans	75%	65%	60%	50%	40%	30%	10%	0%
Moins de trois ans	50%	50%	40%	40%	40%	30%	10%	0%
Moins de quatre ans	40%	30%	30%	30%	30%	20%	10%	0%
Moins de cinq ans	20%	20%	20%	20%	20%	20%	10%	0%
Plus de cinq ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%